

Ecrit par le 6 février 2026

Comment sont protégés les espaces naturels lors de leur fréquentation estivale ?



HOCQUEL A - VPA

Depuis le 15 juillet et jusqu'au 1^{er} septembre, l'Office français de la biodiversité (OFB), en collaboration avec la Gendarmerie, prévient et contrôle les éventuelles atteintes à l'eau et à la nature dans les espaces naturels du Vaucluse.

Sans effort de préservation de la biodiversité, la fréquentation des espaces naturels menace la faune et la flore en portant atteinte à l'habitat des espèces et en abîmant des écosystèmes parfois fragiles. Une affluence incontrôlée dégrade également les paysages et peut générer des conflits d'usage entre les différents acteurs du territoire.

Afin de contrer ces atteintes à l'environnement,

Ecrit par le 6 février 2026

l'Office français de la biodiversité a lancé une campagne de sensibilisation à échelle nationale. Celle-ci vise à prévenir la survenance de dégradations en enseignant les bonnes pratiques aux usagers de la nature et en alertant sur les comportements à risque.

Dans ce cadre, l'OFB, l'ONF (Office national des forêts) et la gendarmerie de Vaucluse, sous l'autorité du préfet, participent à des contrôles conjoints sur l'ensemble du département. Leurs patrouilles se déploient dans les différentes réserves biologiques du territoire, du Mont Ventoux au Petit Luberon. Le dispositif s'étend aussi au-delà des zones protégées afin de s'adapter à l'affluence et à l'évolution des risques. Par exemple, les bords de Durance font partie des espaces surveillés. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale pour les aires protégées 2030 (SNAP) et de la stratégie nationale de contrôle en matière de police de l'eau et de la nature de janvier 2024.

MMH



Montmirail Copyright Hocquel A -VPA

Ecrit par le 6 février 2026

Chateauneuf-de-Gadagne, urgent, venez témoigner de vos balades dans et autour du village



La mairie de [Chateauneuf-de-Gadagne](#), le centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) des Pays de Vaucluse et la Chambre d'agriculture demandent aux promeneurs qui fréquentent Chateauneuf-de-Gadagne, mais qui n'y habitent pas, de venir témoigner de toute

Ecrit par le 6 février 2026

urgence.

Témoigner sur quoi ?

Sur leur expérience de promenade à pied, en vélo, en trottinette dans l'environnement naturel du village. A propos de quoi ? De leurs préoccupations, points de vue et expériences.

Pourquoi ?

Parce que le village vient d'être retenu comme site pilote pour un projet expérimental dénommé [Diat'Ass](#). L'objet de l'étude ? Créer un dialogue territorial entre agriculteurs et riverains concernant l'utilisation des produits phytosanitaires ainsi que le partage des espaces agricoles et naturels.

Les infos pratiques

Vous n'habitez pas Chateauneuf-de-Gadagne mais vous vous y promenez ? Contactez de toute urgence Caroline ou Emilie au 04 90 85 51 15 ou via environnement@opus.cpie84.org

Communiquer

C'est Marielle Fabre, 1^{er} adjoint au maire de Chateauneuf-de-Gadagne et également conseillère départementale du canton de l'Isle-sur-la-Sorgue, qui nous accueille. Sa requête ? Solliciter les usagers de Chateauneuf-de-Gadagne qui n'y habitent pas mais qui, le week-end, viennent se promener sur la partie haute du village vers le plateau de l'Arbousière, composé de chemins communaux et de traverses naturelles sur les espaces agricoles et boisés privés.

Pourquoi ?

«Châteauneuf-de-Gadagne a fait le choix de créer une zone agricole protégée qui comprendra le plateau -haut de la colline-, et la plaine du côté du Thor, renseigne Marielle Fabre. Cela nous permettra de mettre en avant nos agriculteurs, de permettre de libérer des surfaces agricoles aujourd'hui retenues par des propriétaires et, de pouvoir soutenir un projet d'irrigation du plateau dans sa partie orientée vers Caumont jusqu'à celle jouxtant Vedène. Pour travailler sur ces sujets ? Nous avons mis en place des commissions extra-municipales : Environnement et Agriculture. Objectif ? Comment mettre en œuvre et articuler les différents projets.»

Ecrit par le 6 février 2026



Marielle Fabre et Céline Lelièvre Copyright Mireille Hurlin

Rationaliser la pensée

«Il en est ressorti des conflits de voisinages, relate la 1er adjointe, notamment sur l'utilisation de produits phytosanitaires, un manque de communication, de mauvaises informations ainsi que des conflits d'usage sur la colline avec les usagers du week-end : vététistes, sportifs, familles, chasseurs, personnes en trottinette et également le stationnement de voitures au bord des vignes, alors que des parkings existent, ce qui prive les agriculteurs de leur surface de retournement en fin de rang de vigne.»

Comment initier le dialogue et communiquer ?

«Nous allons devoir trouver le moyen d'expliquer aux gens que les espaces naturels ne sont pas tous communaux mais aussi privés alors que, dans l'esprit des gens, la nature est publique, précise Marielle Fabre. Or, les espaces traversés dans la nature sont rarement publics. La plupart des forêts, en France, sont privées tout comme les terres agricoles qui, d'ailleurs, nous procurent ces fabuleux paysages, identité de nos villages et du département. C'est tout cela qu'il faudra expliquer.»

Ecrit par le 6 février 2026

Comment tout a commencé

«Alors que nous travaillions avec le CPIE 84, sur un projet de sensibilisation des habitants au retour des pollinisateurs sur la commune, avec des plantations, de nouveaux espaces verts, nous avons été interpellés par un problème de chiens empoisonnés. Cela s'est produit entre 2020 et 2021. Un chien est décédé et d'autres furent empoisonnés suite à l'ingestion de tourteaux de Ricin -engrais organique 100% végétal- déposés dans une vigne située sur le plateau de l'Arbousière. Produit, nous l'avons su plus tard par les vétérinaires, très appétant pour les canidés. Le vigneron a tout à fait le droit d'utiliser cela et les chiens étaient, de fait, sur une propriété privée, mais cela a créé de nouvelles tensions et un conflit d'usage,» déplore l'élu.

Pourquoi ?

«Nous sommes à 10 mois du début du projet, explique Céline Lelièvre, directrice de l'association '[Opus CPIE Pays de Vaucluse](#) Agir pour le patrimoine & l'environnement'. Nous travaillons ici parce qu'il y a des tensions entre les différents usagers. Un des volets de nos missions ? Mettre autour de la table, pour un projet d'intérêt général, des acteurs d'horizons différents. Objectif ? La finalité du projet. Nous intervenons sur le volet environnement sur les thèmes de la biodiversité, des risques inondation et feux de forêt, des déchets et du compostage ainsi que sur le gaspillage alimentaire. En parallèle, pour le volet patrimoine, nous menons des opérations de restauration du petit patrimoine bâti public, via des chantiers de bénévoles et des stages d'initiation à la pierre sèche, des formations auprès des habitants, pour création d'itinéraires de découverte.»

Céline Lelièvre direction@opus.cpie84.org & <https://opus.cpie84.org/fr/>

Ecrit par le 6 février 2026



Les marcheurs à Chateauneuf-de-Gadagne Copyright Mireille Hurlin

Un projet à l'échelle régionale

«Ce projet de dialogue territorial entre agriculteurs et riverains est un appel à projet régional de l'OFB (Office français pour la biodiversité), l'Agence régionale pour la santé et la Chambre d'agriculture à l'échelle régionale, reprend la directrice de l'association. Le projet est décliné à Châteauneuf-de-Gadagne, Rousset dans les Bouches-du-Rhône et dans le Var à Hyères. Trois CPIE mènent le même projet sur 3 territoires différents. Objectif du projet ? Faciliter le dialogue entre les agriculteurs et les riverains sur l'utilisation des produits phytosanitaires et, plus largement; sur un partage apaisé des espaces agricoles et naturels. En cause ? Le manque de prise en compte de la voirie et des espaces publics et privés, soit par méconnaissance ou habitude. Le projet s'étend sur 2 ans.»

La méthodologie & consultations

«Nous travaillons avec les élus pour repérer les problématiques, identifier les parties prenantes, puis

Ecrit par le 6 février 2026

mener des entretiens avec eux comme leur avis sur la situation, précise Céline Lelièvre et également auprès des associations de chasse, de protection de l'environnement, des riverains, des utilisateurs qui gravitent autour de la colline et maintenant les usagers qui n'habitent pas Chateauneuf-de-Gadagne.

Ce qu'on leur demandera ?

« Quel avis avez-vous sur l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces agricoles ? Sur les espaces partagés le week-end ? Quelles sont vos impressions ? Avez-vous assez d'informations sur ce que font les agriculteurs ? Nous rédigerons une synthèse, donnerons des points d'avancées. Le travail sera ensuite présenté à un comité où tous les acteurs seront réunis pour aller au-delà des difficultés rencontrées : Quels leviers actionner ensemble pour effacer les freins à l'utilisation de cet espace privé et public qui est soumis à tensions ? C'est de la pédagogie de projet, de la facilitation. 20 personnes -échantillon représentatif de ces acteurs, dont la Police municipale qui sont les yeux et les oreilles du quotidien- ont déjà été consultées, ce qui était l'objectif. Désormais nous entamons la consultation des usagers, raison de notre appel d'aujourd'hui aux usagers des espaces naturels et agricole de Chateauneuf-de-Gadagne qui ne sont pas des habitants.»

Ecrit par le 6 février 2026



Les espaces naturels sont le plus souvent privés mais qui le sait ? Copyright Mireille Hurlin

Le Thor : le groupe Serpe acquiert TP Telec

Ecrit par le 6 février 2026



Le groupe [Serpe](#), leader de l'entretien de la végétation a annoncé le rachat de TP Elec, acteur phare des travaux de débroussaillement rail-route dans le sud de la France. Il s'agit du 8ème rachat en 10 ans de la société vauclusienne.

Initialement spécialisé dans la gestion des espaces naturels, le groupe étoffe son offre avec l'entretien et la création des espaces vert et poursuit sa diversification dans les travaux ferroviaire avec l'acquisition de TP Elec. Positionnée sur la gestion de la végétation en bordure de voie ferrée grâce à une quinzaine de débroussailleuses rail-route, la société TP Elec est forte de 24 ans d'expertise et réalise un chiffre d'affaires de 4M€. Ce sont ainsi 26 collaborateurs qui rejoignent les 800 salariés du groupe Serpe.

La société Serpe, basée au Thor dans la [zone de la Cigalière](#), n'en est pas à son premier coup d'essai. En 2020, elle faisait l'acquisition de la [CMEVE](#) (Compagnie méditerranéenne d'espaces verts exploitation), déjà leader français de l'élagage. Une opération lui permettant de devenir le 4^e groupe dans le secteur du paysage et de la gestion des espaces naturels. Le nouvel ensemble pesait alors 60M€ de chiffre d'affaires annuel.

L.M